

Hier, à huit heures, on chanta à La Providence une messe solennelle d'actions de grâces pour les bénédictions dont il a plu à Dieu de favoriser cet établissement depuis ses commencemens. Mgr. y assista de son trône, et prêcha le sermon.

Le mardi 12 de ce mois, aura lieu à St. Mathias le service anniversaire de ce M. Tessier, ci-devant curé de cette paroisse. Ce même jour il sera procédé à la vente de sa bibliothèque composée, comme on sait, d'excellens livres, particulièrement de livres de droit canonique. Ses nombreux amis et messieurs les prêtres en général sont priés d'assister à ce service.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que c'est vendredi, jour de la Nativité de la Ste. Vierge, que le Père Mathieu doit célébrer le saint sacrifice de la messe pour les Sociétés de Tempérance du Canada. Les membres de ces sociétés, sont priés d'unir leurs intentions et leurs prières à celles de l'apôtre de la Tempérance.

Demain doit avoir lieu l'ouverture définitive du noviciat de la Compagnie de Jésus en cette ville. M. S. Rodier, avocat, a cédé aux pères Jésuites, pour cinq ans, une superbe maison qu'il possède au faubourg St. Antoine. Cette maison offre tous les avantages désirables dans un semblable établissement. On pourrait y recevoir commodément jusqu'à quinze novices, ce qui semble suffire aux besoins présents. Nous ne pouvons que féliciter notre généreux concitoyen du sacrifice qu'il s'impose pour une fin si utile à l'église et à la société. C'est s'honorer dignement que de comprendre ainsi la bienfaisance et la charité.

Vendredi prochain doit avoir lieu la bénédiction solennelle de la première pierre de la cathédrale de Kingston. On s'étonnera qu'on fasse seulement à présent cette cérémonie, vû que les murs de l'édifice sont déjà élevés jusqu'aux fenêtres. La maladie de Mgr. Gaulin est cause de cet ajournement; ce sera Mgr. le coadjuteur de Kingston qui procédera à cette bénédiction, en l'absence de l'évêque titulaire. Mgr. Gaulin doit partir d'ici ce soir pour Québec, accompagné de M. Hudon V. G. et de M. Morrisset curé de St. Jean.

M. le Surintendant de l'Education, le respectable et zélé docteur Meilleur, vient de faire approuver par l'Exécutif un rapport qu'il lui adressa en faveur d'une allocation pour les écoles en opération dans le Bas-Canada. On sait les embarras et les difficultés que le Surintendant eut à surmonter pour faire fonctionner autant que possible une loi insuffisante pour la régularisation des écoles. Il dut à son zèle et à des efforts incessans de pouvoir mettre ces écoles en opération dans plusieurs localités, avec les conditions requises pour obtenir une allocation légale. Ainsi qu'il l'espérait, malgré le défaut de quelques formalités, cette allocation a été accordée à toutes les écoles qui se sont conformées à la loi sur l'Education autant que possible. Les paroisses et les écoles qui n'ont pas voulu se conformer à cette loi et aux conseils du Surintendant, autant qu'il était loisible de le faire, ne pourront s'en prendre qu'à elles de se trouver privées d'un secours si important dans les circonstances présentes. Le succès que vient d'obtenir le docteur Meilleur prouve à la fois son zèle pour la cause dont il est chargé, et l'estime et la confiance qu'il a inspiré au gouvernement qui a su reconnaître un devoir parfaitement rempli dans le rapport qu'il vient d'approuver. Sous quelques jours une circulaire de M. le Surintendant sera envoyée à qui de droit pour informer les intéressés du succès résultant de sa dernière démarche. Nous devons lui laisser l'initiative de cette importante publication.

Grand fut notre ébahissement lorsqu'au sortir de la retraite ecclésiastique nous apprîmes que certains journaux et certaines gens entonnaient depuis une dizaine de jours des chants de triomphe à la plus grande gloire de la comédie et des comédiens. Au dire du *Courrier des Etats-Unis*, fidèlement reproduit sur ce point, maître polichinelle et toute sa risible famille, avaient enfin triomphé de notre opposition; ce qui nous fut grand honneur, car cet enfin suppose que notre opposition avait été sentie. Maître Bernard a eu l'extrême obligation de composer, tout exprès pour nous, un discours pour nous réfuter avec une logique comme on en entend débiter par *Polichinelle* et *Gros-Caillou* son cousin germain. On donna sérieusement dans un journal au public ce curieux document entre un incendie et une correspondance politique sur M. Judah. Il n'y eut qu'un petit défaut dans ce chef-d'œuvre, dont se moqua

le *Courrier* comme d'une bonne farce: c'est qu'il remercia le gouverneur de sa patronale présence, et qu'il ne parut là oncques que l'on sache. Mais le bonhomme avait fait écrire cela et avait appris par cœur tout le morceau; de sorte qu'il ne fut pas possible de retrancher la phrase sans troubler la mémoire du pauvre vieux, qui le débita tout d'une haleine et sans manquer un mot. Maintenant que la bande est partie et que notre pauvre Canada est purifié des vierges du régiment, des séducteurs, des brigands, des bohémiens et de polichinelle, nos réflexions sur tout ce tapage n'auraient plus d'opportunité, et ne pourraient d'ailleurs s'adresser qu'à un petit nombre de personnes. Ils sont partis, c'est tout ce que nous voulions. Cependant nous mourons d'envie de vous dire quelques anecdotes à ce sujet: après le drame la petite pièce, comme vous savez; après les raisons sérieuses, les anecdotes.

On a appris des habitués du lieu que les costumes des actrices étaient évêques comparés à ceux des spectatrices: ceci soit dit à l'honneur des comédiennes qui ont fait là de la morale comme M. Jourdain faisait de la prose. Voilà qui honore la ville de Montréal, n'est-ce pas?

Un étranger qui s'était constitué ici le cornac de la bande nomade, et que, par une naïveté qui témoigne peu en faveur de notre raison, on regardait comme un oracle, ne s'est pas fait faute de se moquer des Canadiens qui applaudissaient les acteurs à contre-sens, qui y mettaient une frénésie de mauvais goût, et qui par des houras assourdissans prouvaient qu'ils n'avaient jamais rien vu et lui faisaient l'effet d'une bande de sauvages. C'est encore très honorable, n'est-ce pas?

Un autre étranger sortant un soir du lieu susdit, morfondu, bouilli, abasourdi, fut entendu dans un groupe disant: "Ces Canadiens sont impayables; ils applaudissent comme des enragés à ces acteurs de foire. Et pourtant si cette troupe-là avait l'audace de se montrer dans telle ville de province (qu'il nomma), elle serait sifflée, resifflée, et je lui désirerais de tenir la scène un quart d'heure. Mais quelles gens sont donc les Canadiens?" Ceci est surtout des plus honorables, qu'en pensez-vous?

Un Canadien de grande instruction et de bon jugement, et qui avait vu les théâtres à Paris, un peu trop confiant dans les réclames de son journal, sauta à pieds joints, (comme un écrivain qui prit la peine de nous le dire,) par dessus la morale de Jean Jacques qui condamne les théâtres, et fit la démarche, que nous n'apprécions pas, d'aller voir ce qu'on lui vantait si fort. Il revint honnête de lui-même et dit: "C'est pitoyable; et ce qui est pire c'est qu'on applaudit cela avec fureur. Je rougis pour mes compatriotes." Pour le coup voilà qui honore les bonnes gens de Montréal, ou nous ne nous y connaissons pas.

Voici qui est plus fort. Il y a quelques jours une personne rencontrant un de nos confrères lui dit: Savez-vous ce qui a poussé tant de gens à ces folies? —Le diable sans doute.—Non, ce sont les *Mélanges* qui ont dit que ce n'était pas un mal, et qu'ils n'en parlaient que parce que cela faisait dépenser de l'argent.—Ah, bah!.... Il n'y avait a rien à dire à cela. Mais si vous rencontrez quelque part cet intéressant interlocuteur, faites nous l'amitié de nous le montrer: il doit être porteur d'un curieux visage, d'une physionomie incomparable.

Vous voyez, lecteurs, que la comédie ne fut pas toute entière au théâtre: encore une leçon pareille et les enthousiastes auront le monopole de faire rire le reste du pays. En attendant, Polichinelle se frotte les mains, fait sonner son gousset, et rit de nous dans quelque cabaret; jusqu'à ce qu'il revienne, car un aussi bon peuple à exploiter, avec de tels moyens, est chose rare par le dur tems qui court. Pourvû qu'il ne se prenne pas quelque beau soir pour un artiste et un grand homme. En voyant sa recette, en entendant nos applaudissemens, il faut avouer que la tentation est forte pour le pauvre homme; et sa tête, sa tête.... vous savez, sa tête.... n'est pas forte; voyez son discours! Ils reviendront donc, et nous aussi; ou plutôt nous ne partirons pas; et, pour satisfaire la sagace intelligence de l'ineffable interlocuteur dont nous vous parlions tout à l'heure, nous dirons d'une manière si claire l'immoralité de ces plaisirs là, qu'il sera bien forcé de comprendre, le digne homme. Pour le moment, c'est assez: l'ennemi est en fuite, tenons nous dans une paix armée.

Une correspondance à un journal en date de Sorel renferme une relation sur des faits arrivés dans cette localité en termes contenant plus que de l'exagération. Nous ne voulons pas, pour aujourd'hui du moins, apprécier les mo-